

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1339>

Communiqué du groupe PAC 2013 : l'agriculture n'a pas d'avenir dans un environnement dégradé

- Campagnes & plaidoyers -
Date de mise en ligne : mardi 6 avril 2010

Site de l'Association Adéquations

Le groupe PAC 2013 (FNH, WWF, FNAB, FNCIVAM, RAD, 4D, Solidarité...) a publié ce communiqué suite aux déclarations de Jean-Michel Lemétayer, Président de la FNSEA, tendant à opposer les intérêts de l'agriculture et ceux de la protection de l'environnement.

L'agriculture n'a pas d'avenir dans un environnement dégradé

Réaction aux propos de Jean-Michel Lemétayer et interpellation des responsables politiques et agricoles

Nos organisations mettent en cause les propos inquiétants et inacceptables tenus jeudi 1er avril par le Président de la FNSEA. Ce discours s'inscrit dans une remise en cause générale des défis environnementaux par plusieurs responsables agricoles à laquelle nos responsables politiques sont manifestement sensibles, jusqu'à la Présidence de la République.

L'environnement est un atout pour les agriculteurs

Bien conscients de la crise économique et sociale que traverse aujourd'hui le monde agricole, nous rappelons que faire de l'environnement un bouc émissaire serait se tromper de cible et ne pas rendre service aux agriculteurs .

Le Président de la FNSEA s'obstine à opposer défense du revenu et protection de l'environnement. Or de nombreux agriculteurs dégagent aujourd'hui un revenu en faisant de l'environnement un atout et non une contrainte. Il existe en effet des modèles agricoles, pratiqués par des milliers de paysans en France, qui sont bénéfiques pour l'environnement, rentables économiquement et créateurs d'emplois. Il est temps d'en tirer les leçons . Loin d'opposer environnement et revenu, nous proposons au contraire que les agriculteurs soient reconnus et rémunérés pour les services environnementaux qu'ils fournissent à la société toute entière.

A moyen terme, les agriculteurs doivent se préparer à un avenir dans lequel certaines ressources, telles que les énergies fossiles ou encore le phosphore, deviendront rares donc chères. Il s'agit d'anticiper les évolutions attendues. Enfin, à long terme, c'est mettre en danger l'avenir de l'agriculture et de nos sociétés que de baisser les exigences environnementales : l'agriculture dépend en effet entièrement des ressources naturelles (sols, biodiversité, eau...) et du bon fonctionnement des écosystèmes. Elle n'a donc pas d'avenir économique dans un environnement dégradé.

Le Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, Dacian Ciolos, a lui-même déclaré récemment que « l'environnement est le meilleur argument en faveur de la PAC », allant ainsi à l'encontre des discours tenus en France. En effet, la PAC est confrontée à une profonde crise de légitimité tant sociale qu'environnementale.

Le modèle agricole actuel n'est plus légitime et coûte très cher à la société

Lorsque M. Lemétayer égraine le coût pour les agriculteurs des contraintes environnementales, il oublie de préciser le coût pour la société du modèle agricole industriel qu'il défend et notamment la responsabilité des pollutions agricoles dans la dégradation de la qualité de l'eau en France.

Nous rappelons que ce sont les consommateurs, via leur facture d'eau, qui paient le plus lourd tribut. Leur redevance représentant 90% des ressources des agences de l'eau. Et c'est sans compter ce que coûtera au contribuable les possibles condamnations de la France pour non respect des directives européennes sur l'eau.

Le dernier rapport de la Cour des Comptes [1] est sans appel : les pollutions liées aux nitrates et aux phytosanitaires sont le résultat de « l'insuffisante volonté de l'Etat de remettre en cause des pratiques agricoles marquées par l'encouragement au productivisme et le choix d'une agriculture intensive ». Il préconise de « durcir l'encadrement réglementaire des pratiques agricoles » et de mettre les redevances liées aux pollutions agricoles, qu'il juge non dissuasives, « plus en rapport avec le coût de la dépollution ».

En niant ces réalités et en menant ce combat d'arrière-garde, on se demande quelle image du monde paysan le premier syndicat agricole français veut donner aux citoyens et aux consommateurs.

Le fossé entre le monde agricole et la société ne cesse de se creuser : il est temps de réagir !

Les propos de M. Lemétayer ne sont pas en phase avec les nouveaux défis auxquels l'agriculture est confrontée et contribuent malheureusement à creuser un fossé entre le monde agricole et la société. Il s'agit là d'un signal extrêmement négatif envoyé à la société civile mais aussi aux agriculteurs et aux gouvernements européens sceptiques sur l'intérêt de maintenir la PAC.

Nous interpellons le Premier ministre ainsi que les ministres en charge de l'Agriculture et de l'Ecologie, car nous n'acceptons pas que des contre-vérités sur le coût des normes environnementales et que certains dérapages verbaux tiennent lieu de nouvelle méthode de travail sur cet enjeu essentiel qui est de réconcilier l'agriculture, l'environnement et la société. Nous appelons aussi à ce que le rapport 2010 de la Cour des Comptes ne reste pas lettre morte et à ce qu'il contribue au débat.

Il en va de la responsabilité du Premier ministre et du Président de la République non pas de défendre les agriculteurs contre l'environnement, mais de garantir un dialogue constructif autour du projet d'une agriculture réellement durable et solidaire qui soit la base d'un nouveau contrat social.

PROPOSITIONS DU GROUPE PAC 2013

Afin de contribuer au débat, nos organisations ont fait des propositions pour une PAC renouvelée, légitime aux yeux des citoyens et qui tienne compte simultanément des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de nos sociétés.

=> documents en pièce jointe et téléchargeables sur :

www.pouruneautrepac.eu.

Contacts :

Samuel Féret, Coordinateur du groupe PAC 2013 : 06 08 83 12 35

Communiqué du groupe PAC 2013 : l'agriculture n'a pas d'avenir dans un environnement dégradé

Camille Lajus, Responsable Presse, WWF-France : 01 55 25 84 61 / 06 15 39 24 95

[1] Rapport public annuel 2010, *Les instruments de la gestion durable de l'eau*, p 617-654. Disponible sur : <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/Sommaire-23.html>.